

Direction de l'Action culturelle

Saint-Ouen l'Aumône, le 19 mars 2015

Service départemental d'archéologie

2015/165

Affaire suivie par : Fanny Trouvé

tél : 01 34 64 21 20

courriel : fanny.trouve@valdoise.fr

Direction des Territoires et de l'Habitat
Pôle Aménagement du Territoire et Urbanisme
Madame Coryse Vandercastele
Hôtel du Département
2 avenue du Parc CS 20201 CERGY
95032 Cergy-Pontoise cedex

Objet : Collecte d'informations en vue du "Porter à connaissance" – Commune d'Eragny-sur-Oise.

Au titre de la consultation du Conseil départemental dans le cadre de la révision des Plans Locaux d'Urbanisme, vous nous interrogez sur les éventuelles contraintes dont nous aurions connaissance sur la commune d'Eragny-sur-Oise.

Je vous prie de trouver ci-joint la liste des sites connus de notre service et que nous souhaiterions voir pris en compte dans l'élaboration du PLU.

Plusieurs gisements préhistoriques sont recensés sur le territoire communal. Dès le début du XXe siècle, des découvertes d'ossements animaux préhistoriques ont été faites dans des carrières (1010). La sablière Plaudet (1003) a révélé plusieurs outils en silex et des restes d'animaux. Des outils ont également été découverts fortuitement rue des Écoles (1023). Enfin un toponyme évoque un mégalithe (1015). Les terrains bordés par l'Oise présentent un intérêt certain du point de vue archéologique pour ces périodes très anciennes.

Les données sont lacunaires pour les périodes protohistoriques (époque gauloise), antiques et pour le début du Moyen Age. Cet état est probablement dû à un manque d'observations archéologiques durant l'urbanisation de la commune. Seuls deux sites sont répertoriés pour la période médiévale : une fontaine, citée au XIIe siècle (1005), et l'église Saint-Germain (1002).

Pour les périodes plus récentes, signalons le château (1001), un moulin à vent (1008), une tour de télégraphe (1009) et une structure militaire datée de 1939-1940 qui était située en 1993 (date de l'observation) sur un terrain privé (1025). Différents toponymes évoquent par ailleurs des habitats ou des structures disparues.

La commune s'étant fortement urbanisée, il est essentiel de prendre en compte le potentiel archéologique des terrains dont le sous-sol n'a pas ou peu subi de remaniements, afin de combler les lacunes documentaires. Les bords de l'Oise sont particulièrement intéressants.

Ces informations vous sont fournies à titre de connaissance territoriale, afin d'attirer l'attention sur des éléments remarquables du paysage ou du patrimoine. Elles reflètent l'état actuel des savoirs et ne présument pas de nouvelles découvertes dans les secteurs non renseignés. Elles doivent en tout état de cause être complétées par les informations patrimoniales de divers ordres et les servitudes d'utilité publique (espaces protégés) que possèdent les services de l'Etat (DRAC).

En aucun cas, il ne s'agit d'une prescription réglementaire concernant la sauvegarde des vestiges archéologiques pour laquelle il est nécessaire que vous preniez contact, avant tout aménagement, avec les services de l'État : DRAC, Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France, 47 rue Le Peletier, 75009 Paris.

Nous vous remercions par avance de nous tenir informés des suites données à ce dossier.

Patrice RODRIGUEZ
Chef du Service départemental
d'archéologie du Val-d'Oise



P.-J. : 1 carte + une liste des sites.
Copie : Service régional de l'archéologie d'Ile-de-France.